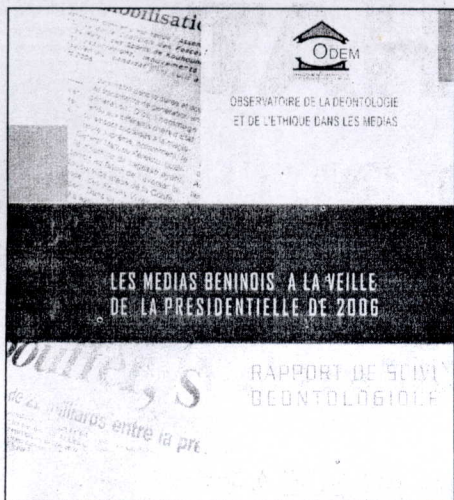


Dérives des médias au Bénin L'Odem présente le rapport de suivi déontologique



riode allant du 1^{er} Octobre au 10 décembre 2005. Il a poursuivi pour dire que ce rapport intitulé « Les médias à la veille de la présidentielle de 2006 » contient les dérives regrettables auxquelles s'adonnent quotidiennement certains médias béninois. Il épingle une vingtaine d'organes de presse aussi bien écrite qu'audio visuelle qui ont outrepassé les règles du code de déontologie de la presse Béninoise. A titre d'exemple, Maurille Agbokou a cité l'article 6 interdisant la diffamation, l'injure et la calomnie. Selon le rapport cet article a été violé 58 fois en deux mois dans les organes de presse observés ; l'article 2 imposant l'impartialité de vérification des informations a été violé 27 fois. Le présent rapport vient donc à point nommé pour assurer la responsabilité sociale des médias, a laissé entendre le vice président de l'Odem, avant d'émettre le souhait que la 2^{ème} étape relève moins de dérives afin de récompenser au finish, les professionnels des médias méritants.

Christian Etèkpo
(Stagiaire)

Observatoire de la déontologie et de l'éthique dans les médias (Odem) a procédé le mardi 28 mars 2006 à la présentation du rapport de la première étape de suivi des médias. La cérémonie a eu lieu à son siège à Akpakpa en présence

des représentants des organes de presse exerçant au Bénin. Rappelant les circonstances ayant précédé la publication dudit rapport, Maurille Agbokou, vice président de l'Odem a déclaré que le suivi objet de ce rapport s'est étendu sur la pé-

Revendications des travailleurs

La Cstb n'accordera aucune trêve

Le bureau directeur national de la Confédération syndicale des travailleurs du Bénin (Cstb) s'est tenu le mardi 28 mars 2006 à la Bourse du travail à Cotonou. C'était en présence des Unions syndicales départementales (Usd), des syndicats affiliés, des jeunes, des associations féminines et des organisations paysannes. Faisant suite à son meeting du 26 janvier, ladite rencontre est le cadre pour rendre compte des tâches ayant été accomplies. D'entrée de jeu, M. Gaston Azoua, secrétaire général confédéral a rappelé les conditions dans lesquelles se sont tenues les élections, avant de pro-

céder à la lecture de la déclaration de la Cstb. Déclaration dans laquelle la Cstb exige réparation, réhabilitation des victimes des crimes politiques et économiques sous le régime du général Mathieu Kérékou. Des crimes de sang aux affaires Sonacop, Sonapra, Opt, en passant par l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, la Cstb par son bureau directeur a exigé que « le Général prenne des actes concrets avant son départ ». Ladite déclaration a été remise le même jour au ministre Aboubacar Arouna pour transmission au président de la République. Dans la logique de la continuité du pouvoir, la

Cstb a réaffirmé sa ferme volonté de poursuivre la lutte même avec le nouveau régime qui s'installera. « Le successeur du Général devra satisfaire les revendications en instance dans tous les secteurs, mettre immédiatement en œuvre le programme politique économique et social d'urgence et procéder à la déclaration publique effective des biens des nouveaux ministres et autres responsables », a déclaré M. Gaston Azoua au nom du bureau directeur national.

C. E.
(Stagiaire)

Grève perlée des enseignants du supérieur

Le Snes sort de son mutisme

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (Snes) a tenu une conférence le mardi 28 mars 2006 sur le campus universitaire d'Abomey-Calavi. Le Secrétaire général du Snes le Dr Alphonse da Silva en a profité pour éclairer l'opinion sur la thèse selon laquelle leur mouvement de grève est politisé.

L'objectif principal du Snes en initiant la conférence de presse était d'apporter des précisions et des détails sur le mouvement de grève illimitée déclenché par ce syndicat. Selon son secrétaire général, le Dr Alphonse da Silva, les enseignants du supérieur exigent du gouvernement l'amélioration des conditions de travail et le respect des nouvelles dispositions qu'il a lui-même pris en 2001 pour décentraliser le campus d'Abomey-Calavi. A cet effet, le Snes a cité neuf points de revendications dont le nouveau statut qui autorise les professeurs à élire leur recteur, doyen et vice - doyen. Depuis des années que le Snes a déposé sur la table des membres du gouvernement leur proposition de décret, aucune suite favorable n'a été donnée à leur revendication, a laissé entendre le Dr Alphonse da Silva. « Nous ne deman-

dons pas des milliards, nous exigeons du gouvernement la satisfaction partielle des 9 points indiciaires et un calendrier définissant la manière de satisfaction des autres points », a exigé le Snes avant que les cours ne reprennent sur les Campus. Quant aux inquiétudes des journalistes sur l'état des cours et des examens de fin

d'année, M. Siaka Massou, militant du Snes reste pessimiste, « nous allons blanchir l'année pour éviter les fois prochaines des grèves et inviter le gouvernement à respecter les enseignants du supérieur », a-t-il conclu

Casimir Kpédjo
(Stagiaire)

BLAGUE MATINALE

C'est un petit lapin qui court dans la brousse.
Il arrive devant l'hippopotame qui est en train de se faire un joint.
Il s'arrête et lui dit : « allez l'hippopotame, arrête la drogue, jette-moi tout ça et vient courir avec moi! »
L'hippopotame réfléchit et finalement accepte.
Et c'est reparti, le petit lapin et l'hippopotame courent tous les deux. Plus ils arrivent devant le zèbre en train de se préparer un fix.
« Allez le zèbre, arrête la drogue et vient courir avec nous, c'est meilleur pour la santé! ». Le zèbre réfléchit et accepte.
Et patati et patata, les trois se met-

tent à courir dans la brousse. Ils arrivent devant le lion en train de se chauffer une petite cuillère.
« Allez le lion, fait comme nous, arrête cette saleté de drogue et vient courir avec nous! »
Et là, le lion met un énorme coup de patte au lapin et le balance dans le décor.
Le zèbre et l'hippopotame le regardent complètement interloqués : « mais pourquoi t'as fait ça tu te sent pas bien? Il nous a sauvés de la drogue et toi tu le frappes!!! »
Et là le lion les regarde et leur dit : « Ce con de lapin faut toujours qu'il vienne me faire chier pour que je cours avec lui quand il a pris de l'ecstasy! »

Lycée militaire de jeunes filles de Natitingou 24 enfants de troupe major distingués

La place d'armes du Lycée militaire de jeunes filles de Natitingou a servi de cadre le vendredi 10 mars 2006 à la cérémonie de port de galons aux Majors de classe. La cérémonie a connu la présence du personnel d'encadrement militaire et civil, des autorités académiques et politico-administratives avec à leur tête le préfet des départements de l'Atacora et de la Donga Jonathan Paul Taouéma.

Placée sous la présidence d'honneur du Préfet des départements de l'Atacora et de la Donga, cette cérémonie est la consécration solennelle des Majors de classe à l'issue des évaluations du 1^{er} semestre de l'année scolaire 2005-2006. Au total, 24 enfants de troupe ont reçu des autorités, les attributs afférents au titre de Major de classe. La plus forte moyenne 17, 10/20 a été obtenue par l'enfant de troupe Néessa Monvoo Lafia de la classe de 6^{ème} et la plus faible 14,67 par Cathia Mariane Talon de la 1^{ère} D. Selon le Directeur des études du Lycée militaire des jeunes filles de Natitingou, M Barthélemy

Sourou, ces acquis ne sont pas définitifs. Le titre de Major et les attributs y afférents, a-t-il indiqué sont remis en jeu chaque semestre et il appartient alors à chaque enfant de troupe de fournir l'effort nécessaire pour les mériter. Pour une saine émulation, des conseils leur ont été prodigués par les autorités qui les ont invité à tout mettre en œuvre pour conserver leurs galons dynamiques au second semestre et à continuer de la sorte pour la fierté de leurs parents et du peuple béninois. Le lieutenant colonel Emmanuel Tinhouéto, commandant le lycée militaire de jeunes filles de Natitingou a souli-

gné qu'au nombre de 259 aujourd'hui, ces enfants régis par la discipline militaire ne sont pas des enfants soldats mais des élèves privilégiés par l'Etat avec leur tenue militaire qui fait d'eux, des enfants de troupe qui n'ont aucune obligation vis-à-vis de l'Etat. Pour le Préfet Jonathan Paul Taouéma, il s'agit d'une étape bon enfant de leur cursus scolaire. Il a exprimé ses satisfactions au personnel enseignant et a pris l'engagement de mettre à la disposition du lycée militaire une photocopieuse. Les cérémonies ont pris fin par une parade militaire des enfants de troupe.

Jean-Claude Kouagou

Postes et télécommunications au Bénin

La Ldcb décrie le nouveau décret du gouvernement

La ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) révèle au grand public les nouvelles conditions de désignation et d'installation des membres de l'autorité de régulation des postes et des télécommunications au Bénin. Il l'a fait savoir hier mardi 28 mars 2006 à la faveur d'une conférence publique donnée à la Maison des médias de Cotonou. C'était en présence des journalistes et membres de la société civile en l'occurrence M. Jean Baptiste Elias vice président du Fonac et de Martin Assogba président de l'Ong Alcrer. Le thème principal

abordé est : « décret n°2006-069 du 1^{er} mars 2006 : menace sur les postes et télécommunications au Bénin ». Selon l'ua des conférenciers, Me Charles Badou, ce décret portant organisation, composition et fonctionnement de l'autorité de régulation des postes et télécommunications au Bénin abroge celui du 1^{er} Décembre 2006 et fait désormais de cette institution un appendice du ministère de la communication dont les membres sont sous la coupe régie de l'exécutif. Pour Jean Baptiste Elias ce décret doit être abrogé ou annulé

parce qu'elle contredit l'ordonnance n°2002-002 du 31 janvier 2002. Pour finir le Président de Ldcb M. Romain Ablé Houéhou a invité les consommateurs et les opérateurs des services des postes et télécommunications à se mobiliser pour dire non à la récupération par les pouvoirs publics de cette importante institution dont les conditions actuelles de son avènement portent les germes de son inefficacité.

Augustin Afouda
(Stagiaire)

Festival « Danse Meets Dance » 2006

Ori dance du Bénin en compétition à Lagos

« Ewa Ferens de l'Australie », « Via Kathleehong Pantsula Gumboot et les Tap Dancers de la République Sud africaine », « Céla Rucco du mozambique et David Zambrano des pays bas ». Ce sont entre autres les grands talents de la danse venus du monde entier qui compétissent avec le Bénin du 26 au 30 mars 2006 à Lagos au Nigeria. Selon un communiqué de presse parvenu à

notre rédaction, « Danse Meets Dance Festival » est l'unique festival international de danse contemporaine au Nigeria auquel Ori dance est sollicité grâce à l'obtention de sa médaille d'or aux cinquième jeux de la Francophonie à Niamey au Niger du 07 au 17 décembre 2005. Ce festival qui est dans sa 4^{ème} édition est un rendez vous d'échange en matière de danse créative. « La 1^{ère}

édition de ce festival a eu lieu en 2001 et depuis il est devenu le meilleur festival de danse de réputation internationale initié aux mois de mars de chaque année. » a indiqué le communiqué. Il faut souligner qu'au cours de cette rencontre Ori dance présentera sa toute nouvelle création.

A. A.
(Stagiaire)

COMMUNIQUE

Le bureau exécutif du fan club Yayi Boni voudrait parler présent communiqué remercier tout le peuple béninois pour la maturité dont il a fait preuve au cours des élections présidentielles de mars 2006. Il passe par la même occasion pour remercier tous les membres du fan club qui n'ont ménagé aucun effort en son temps pour apporter leur contribution à l'élection du docteur Yayi Boni au poste du Président de la république du Bénin. De même les membres dudit fanclub seront tenus d'informer des actions futures. Il rappelle pour toute fin utile que le fan club Yayi Boni constitue les yeux et les oreilles du président Yayi Boni auprès de la jeunesse béninoise au cours de son quinquennat.

Ensemble oeuvrons pour le changement
Vive le fan club Yayi Boni

Le président
Serge Nonvignon